



**INTENCIAL**

PATRIMOINE

**■ GROUPE APICIL**

### ATTESTATION DE PRESENT D'USAGE

Nous soussignés :

M./Mme/Melle ....., souscripteur/assuré du contrat  
..... né(e) le ....., demeurant au  
....., représenté par M.  
..... et Mme ..... (*ses représentants légaux*).

et

M./Mme (*parents ou grands-parents*) ....., titulaire(s) du compte  
débité, demeurant .....

Déclarons :

- Que le présent versement d'un montant / Que les versements programmés d'un montant de<sup>1</sup> ..... effectué(s) par ..... sur le contrat (*nom + référence*) ..... n°..... souscrit par M./Mme ..... constitue(nt) un présent d'usage ;
- Que cette somme
  - a été donnée à l'occasion d'un événement particulier<sup>2</sup> (*à préciser*) :.....
  - qu'elle est en adéquation avec la situation financière et patrimoniale du donateur<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Montant maximum de 150 euros par mois/ 450€ par trimestriel/ 900€ par semestre / 1800€ par an

<sup>2</sup> Exemples : mariage, anniversaire, fêtes de fin d'année, obtention d'un diplôme ... (cohérence entre la date de l'évènement et le présent d'usage)

<sup>3</sup> Les seuils suivants peuvent servir de référence (sous réserve d'une analyse spécifique de chaque cas) : le montant n'excède pas 1% du patrimoine du donataire ou 2,5% de ses revenus annuels

- Avoir été informé(s) qu'il appartient à l'administration fiscale de se prononcer sur la qualification du présent d'usage et des conséquences fiscales qui résulteraient d'une requalification en don.
- Avoir été informé(s), que le fractionnement des versements est susceptible d'être considéré comme incompatible avec la notion de présent d'usage, ce qui peut avoir pour conséquence une requalification en don et acceptons de prendre ce risque.
- Dégageons en conséquence ..... (nom de l'assureur) de toute responsabilité concernant les conséquences civiles et fiscales d'une telle requalification.

Fait à ....., le .....

Signature du parent ou du grand-parent donateur :

Signature du souscripteur ou des représentants légaux s'il est mineur :

Les données personnelles collectées et traitées sont nécessaires aux fins de l'exécution du contrat. Ces informations sont obligatoires et ne sont destinées qu'aux services compétents intervenant dans ce cadre ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la (ou les) finalité(s) déclarée(s). Les données personnelles collectées ne seront pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la réalisation des finalités déclarées et à la gestion des litiges susceptibles d'en résulter, conformément aux règles de prescription applicables et aux règles de conservation des documents comptables.

Toute personne concernée peut en demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité, demander une limitation du traitement ou s'y opposer, et définir des directives post mortem en écrivant à [dpo@apicil.com](mailto:dpo@apicil.com) ou à l'adresse de l'assureur :

**APICIL Epargne** – Délégué à la protection des données (DPO), 38 rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire. Si elle estime que ses droits ne sont pas respectés, toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès de la CNIL. Plus de détails sur [www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles](http://www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles).

**APICIL Life** – Délégué à la protection des données (DPO), Service relation client, 51 rue de Londres, CS 40170, 75380 Paris cedex 08. Si elle estime que ses droits ne sont pas respectés, toute personne concernée peut introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Plus de détails sur [www.intencial.fr/protection-des-donnees-personnelles](http://www.intencial.fr/protection-des-donnees-personnelles).

**ER20/FCR0179**

**APICIL Epargne**, entreprise régie par le Code des assurances - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 38 rue François Peissel – 69300 Caluire et Cuire – RCS Lyon 440 839 942 – Capital 186 299 360 €.

**APICIL Life** est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 euros. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169